

Eric NOËL nommé nouveau Délégué Général de la FHP-SSR

Marseille, Paris, le 18 septembre 2015

Sur proposition de son Président, le Docteur Gabriel BOSSY, le Conseil d'Administration de la FHP-SSR du 17 septembre 2015 a désigné, à l'unanimité, Monsieur Éric NOEL comme Délégué Général de la FHP SSR.

Titulaire d'une maîtrise d'économétrie, puis d'un DEA d'Economie de la Santé depuis 2002, Eric NOËL a d'abord été Chargé d'Etude au CNRS/INSERM avant d'intégrer l'Institut Gustave Roussy (Villejuif - CLCC) en tant qu'Economiste de la Santé.

C'est en 2006 qu'il rejoint l'Hospitalisation Privée, tout d'abord en tant que Chargé de Projet au BAQIMEHP (Bureau de l'Assurance Qualité et de l'Information Medico-Economique de l'Hospitalisation Privée), puis ensuite en tant que Chargé de Mission à la Direction des Affaires Economiques de la FHP. En 2011, il devient Conseiller Technique de la FHP-SSR et de la FHP-Sud-Est, Délégation Régionale FHP des régions PACA et Corse.

A propos de la FHP-SSR

Le syndicat des soins de suite et de réadaptation (FHP-SSR) est l'organisation représentative des 460 établissements privés de SSR. C'est l'un des 3 syndicats de spécialités de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP).

Les centres de SSR privés assurent un tiers de la prise en charge globale en SSR et accueillent plus de 375 000 patients par an. Ils emploient 23 000 salariés et 3 000 médecins y exercent.

Dans la nouvelle organisation des soins en France, ces établissements se situent en aval des hôpitaux et cliniques de court séjour (MCO) et en amont du domicile et du secteur médico-social. Ils jouent donc un rôle central et charnière dans la « fluidité » de la filière de soins et facilitent ainsi le parcours du patient.

Les établissements privés de SSR développent des prises en charge pour le retour à l'autonomie des patients, suite à une intervention chirurgicale ou en admission directe consécutive à un accident de santé. Ils remplissent donc des missions de rééducation, de réadaptation et de réinsertion sociale. Ils prennent en charge de nombreuses affections liées à la dépendance et/ou au grand âge, touchant l'appareil locomoteur ou encore les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire. Ils répondent au fort développement de pathologies lourdes (AVC, paraplégies, post-infarctus, cancer...) et à la recrudescence des maladies chroniques, et constituent des lieux privilégiés pour les programmes d'éducation thérapeutique du patient.

Contact presse :

FHP-SSR – 04 91 25 39 17

fhpsr@fhp-ssr.fr